



commune de  
**Gespunsart**

# le Gesp'infos

*Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés*

**Juin 2025**

## Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

La période estivale va bientôt débuter, et pour bon nombre d'entre nous, c'est le moment de prendre des vacances bien méritées. C'est aussi l'occasion de faire un point sur la situation et les dossiers de la commune.



La situation politique et économique de notre pays n'est pas satisfaisante voire préoccupante (endettement, inflation, coût de la vie). En ce qui concerne Gespunsart, le dernier budget de la mandature vient d'être adopté et, comme depuis le début du mandat, il a été voté sans aucune augmentation des impôts locaux (part communale).

Ainsi, pour 2025, il est prévu de réaliser les investissements suivants :

- Poursuite de la modernisation du réseau d'électrification ;
- Rénovation des murs du cimetière ;
- Mise en place de sentiers de randonnée ;
- Mise aux normes de l'électricité du terrain de football et de l'église.

Des nouveautés sont également à souligner avec la création de deux nouvelles commissions :

- Une commission Citoyenneté, avec la mise en place d'un dispositif de budget participatif, permettant aux habitants de la commune de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie ;
- Une commission Patrimoine, chargée de poursuivre et de suivre l'étude de la réaffectation de l'école des garçons. Je rappelle que cette étude est entièrement gratuite et financée par l'État, via l'Agence nationale de cohésion territoriale. Avant d'entamer une rénovation

complète du bâtiment, il s'agira de passer par une phase de définition et d'expérimentation des services qui y seront proposés (atelier numérique, bricolage, coin lecture, aide aux devoirs, espace de réunion, jeux). Tout reste à construire, mais il est important que ce lieu réponde à vos besoins.

Les différents projets seront réalisés en fonction des capacités budgétaires de la commune, sans détériorer ses finances.

En outre, je tiens à féliciter l'ensemble des membres du conseil municipal, sans qui rien ne pourrait voir le jour, pour leur implication dans ces nombreux sujets et projets.

Par ailleurs, à un an des élections municipales, il est d'ores et déjà acquis que l'élection prévue en mars 2026 se déroulera au scrutin de liste, sans panachage, et composée de candidats des deux sexes. En effet, une loi vient d'être votée par les députés pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Malgré le travail collectif conséquent accompli, il nous faudra poursuivre la dynamique engagée afin qu'à l'orée du prochain mandat, les dossiers en cours et les projets à venir ne prennent pas de retard.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de passer un bel été et de très bonnes vacances.

Bien à vous,

**Gilles Michel**

## À venir

20 juin ..... Kermesse de l'école  
21 juin ..... Fête de la musique  
5 juillet ..... Balade gourmande  
7 juillet au 1<sup>er</sup> août ..... Centre aéré  
13 juillet ..... Bal et feu d'artifice  
14 juillet ..... Fête nationale et barbecue

3 août ..... Challenge boules en bois  
5 septembre ..... Libération du village  
12 septembre ..... Tirage des sarts  
4 octobre ..... Loto  
13 octobre ..... Bourse multi-collections  
31 octobre ..... Parade et bal d'Halloween  
15 novembre ..... Théâtre Coup de pompes funèbres  
5 et 6 décembre ..... Marché et bal de Noël

## Bonne retraite, Georges

Le vendredi 14 mars, de nombreux habitants se sont réunis à la salle polyvalente pour fêter le départ à la retraite de Georges François. Après plus de vingt ans en tant qu'agent communal, il a été salué pour son engagement. Son travail a contribué à la propreté et à la qualité de vie du village. Apprécié pour son professionnalisme et sa bonne humeur, Georges laisse un précieux souvenir aux Torés. Il peut maintenant profiter de sa famille, de ses projets et de ses passions. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



## Taille sanitaire des hêtres à l'école des garçons



L'entreprise Tonnelier Espace Vert est intervenue pour effectuer la taille sanitaire des deux hêtres situés devant l'ancienne école des garçons. Régulièrement entretenus, ces arbres bénéficient d'un suivi attentif. Les branches dépérissantes et celles proches des bâtiments ont été partiellement supprimées. L'élagage vise à préserver leur forme naturelle, sans taille excessive. M. Tonnelier se veut rassurant : les deux hêtres, éléments du patrimoine local au même titre que l'école, sont en bonne santé et continueront d'embellir les lieux encore de nombreuses années.

## Améliorations et rénovations dans la commune

La municipalité poursuit ses efforts pour améliorer le confort et les infrastructures avec plusieurs travaux récents menés sur différents sites.

Au bouldrome, après l'installation d'un nouvel éclairage Led, un appentis a été construit en prolongement de la buvette à la demande de l'Entente Bouliste. Ce nouvel abri permet aux joueurs de s'inscrire aux tournois à l'abri des intempéries. Par ailleurs, les anciennes toilettes ont été remplacées par des équipements plus modernes.



Au logement de l'ancienne gare, la chaudière a été remplacée par un modèle mural de dernière génération plus performant et plus économique.

À la salle des sports, le chauffe-eau alimentant les douches, devenu obsolète, a été renouvelé.

Enfin, les sanitaires du terrain de football ont été rénovés.

## Achat groupé de fleurs

Dans le cadre de son action pour l'embellissement du village, la municipalité a reconduit l'opération « Fleurs à prix négocié » offrant aux habitants la possibilité d'acheter des barquettes à tarif avantageux. Cette année, cinquante-sept commandes ont été passées, soit trois cent soixante barquettes, un chiffre en nette hausse par rapport à l'an passé. Une barquette supplémentaire était offerte par commande. Le maire Gilles Michel et Karine Lambin remercient chaleureusement tous les participants. Le village s'embellit grâce à vous !





## Lancement de l'ABC : sur les traces de la faune nocturne

Le samedi 15 mars, la commission Biodiversité de la commune et l'association ReNard ont lancé l'Atlas de la Biodiversité Communale par une présentation suivie d'une balade nature. Après un exposé sur la faune nocturne à la salle polyvalente, une soixantaine de participants ont parcouru trois kilomètres à travers le village, les prairies et la forêt.

La sortie a débuté par l'écoute des chants d'oiseaux diurnes comme les merles noirs et les grives musiciennes. À la tombée de la nuit, Jérémie Potaufeu a présenté les rapaces nocturnes locaux via des enregistrements, dont la chouette hulotte, la chouette de tengmalm, la chevêchette et le hibou moyen-duc. Près du village, on pouvait entendre la chevêche d'Europe et l'effraie des clochers.

Aucune chauve-souris n'a été observée, le temps étant trop frais et venteux, malgré la présence d'un nichoir aménagé par les enfants près de l'aire de bivouac.



## Les animations de l'ABC à l'école

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité réalisé avec Gespunsart, l'école a profité d'interventions gratuites de l'association ReNard, qui a proposé des séances pédagogiques adaptées à chaque niveau.

En maternelle, les enfants ont fabriqué des carillons naturels dans le cadre du défi « Jeunes chercheurs ».

Les CP ont participé à un atelier de plantations en pots, qu'ils pourront ensuite repiquer dans un jardin.

Les CE1 et CE2 ont mené une enquête ludique pour identifier l'animal responsable d'un pique-nique dévoré, développant leur sens de l'observation.

Enfin, les CM1 et CM2 ont découvert l'importance des insectes pollinisateurs à travers des jeux éducatifs, tout en étant sensibilisés à leur disparition.

## Nichoirs et rares chouettes

Autour de l'aire de bivouac, les nichoirs installés avec les enfants de l'école ont rempli leur rôle. Plusieurs mésanges bleues et mésanges charbonnières y ont été observées en période de nidification, confirmant l'adéquation des aménagements avec les besoins de ces espèces. Ces observations viennent valoriser le travail mené avec les enfants.

Par ailleurs, à l'occasion d'écoute nocturne, la présence de la chouette de Tengmalm a été confirmée. Discrète, peu commune, et principalement active de nuit, cette espèce est rare dans notre région. Sa présence constitue un indicateur précieux de la qualité de l'habitat forestier. La chouette hulotte, plus familière mais tout aussi emblématique de nos bois, a également été entendue dans le secteur.

## Fabrication de mangeoires à écureuils

Dans le cadre de l'élaboration de notre Atlas de la Biodiversité, la commune et l'association ReNard ont proposé une animation autour de l'écureuil roux, petit habitant de nos forêts, le samedi 26 avril.

La première partie s'est déroulée en salle avec la projection d'un documentaire présentant le mode de vie de l'écureuil au fil des saisons. Petits et grands ont découvert ses habitudes alimentaires, ses techniques de stockage, ses déplacements agiles, ainsi que les défis auxquels il fait face tout au long de l'année.

Après la projection, un atelier pratique a permis à chacun de fabriquer sa propre mangeoire, destinée à accueillir les écureuils ou d'autres petits animaux sauvages. Cette activité a suscité un vif intérêt et a favorisé les échanges autour de la préservation de la faune locale.



## Centre aéré : vacances de février et d'avril



Pendant les vacances de février, le centre aéré a accueilli dix-huit enfants. Les jeunes participants ont fêté Mardi Gras dans la bonne humeur et ont découvert les traces et indices laissés par les animaux grâce à une animation proposée par l'association ReNard.

En avril, quinze enfants étaient présents. Pâques était à l'honneur : fabrication de paniers en forme de poule, ateliers créatifs autour du printemps... Les enfants ont également appris le fonctionnement de la pollinisation et le développement des végétaux à travers des activités ludiques et éducatives.

## Concours de dessins à la bibliothèque

À l'occasion des fêtes de Pâques, la bibliothèque municipale a organisé un concours de dessins destiné aux enfants de 4 à 17 ans. Une belle initiative pour stimuler la créativité des plus jeunes autour d'un thème joyeux et printanier. Malgré un nombre limité de participations, les œuvres reçues ont témoigné d'un bel effort et d'un réel talent. Un grand merci aux enfants qui ont pris le temps de participer. Félicitations à nos deux lauréats Lucie Bazin et Gaël Baudrillart qui remportent chacun un livre en récompense de leur dessin. Bravo à eux pour leur créativité !



## Œufs de Pâques

Pour la traditionnelle distribution d'œufs de Pâques, deux associations ainsi que les pompiers ont uni leurs efforts, un événement attendu avec impatience par petits et grands.

Tout d'abord, les élèves de l'école ont été ravis de trouver des chocolats offerts par l'association des Torécoliers. Par la suite, c'est l'association Pyra, en collaboration avec nos pompiers locaux, qui a organisé la grande chasse aux œufs. Les enfants ont parcouru le terrain de football à la recherche de trésors chocolatés, dans une ambiance joyeuse et pleine d'énergie.

## Les Torécoliers toujours présents pour les enfants

Depuis le début de l'année, l'association des Torécoliers a multiplié les initiatives pour faire plaisir aux élèves de l'école de Gerspunsart. Crêpes partagées à Mardi Gras, chocolats distribués à Pâques, photo de classe de groupe offerte à chaque enfant, sans oublier la prise en charge du transport pour la sortie scolaire au parc Pairi Daiza.

L'association sera également présente lors de la kermesse de l'école du 20 juin 2025 avec un stand buvette et petite restauration. Tous les bénéfices générés au cours des événements permettent de financer ces actions en faveur des enfants.





## Mardi Gras des Jeunes Torés

L'association Les Jeunes Torés a organisé le week-end du Mardi Gras, des festivités rendues possibles grâce à l'implication de l'ensemble du village : associations, habitants et commerçants. Le beau temps a contribué à créer une ambiance agréable tout au long de ces journées. Cette édition a proposé une nouveauté : une exposition retraçant l'histoire du Mardi Gras au fil des années. Cette initiative a touché de nombreux participants et renforcé les liens entre les générations. L'association tient à saluer l'engagement de ses vingt membres actifs ainsi que la présence et le soutien apportés par la mairie et le député.

## Bal des années 80

Le samedi 29 mars, l'association Gesp'Animations a organisé pour la deuxième fois un bal des Années 80 à la salle des fêtes. Grâce à un jeu-concours lancé sur la page Facebook de l'association, quatre personnes ont eu la chance de remporter leur entrée gratuite. Cent soixante-quinze personnes ont répondu présent pour revivre les tubes inoubliables de cette décennie. Disco 2000, de retour pour animer la soirée – car « Le meilleur public du 08, c'est Gespunsart ! » – a su enflammer la piste avec ses jeux de lumières et une sélection musicale qui a traversé les générations.



## Bourse Militaria

Le dimanche 16 mars, la 14<sup>e</sup> Bourse Militaria organisée par les collectionneurs du Malbrough a attiré de nombreux visiteurs passionnés. Une vingtaine d'exposants, venus principalement du département mais aussi de la Meuse, du Nord ainsi que de Belgique et de Pologne, ont présenté une riche sélection d'objets et d'antiquités militaires. Cette rencontre a permis aux amateurs de partager leur passion et de découvrir des pièces rares et authentiques. Le prochain rendez-vous est fixé au 13 octobre, avec la brocante et la bourse multi-collections.

## Marche populaire : un rendez-vous printanier apprécié

Le dimanche 27 avril, l'ECTG a organisé sa 28<sup>e</sup> marche populaire, un événement désormais incontournable. Dès 8 h, des marcheurs venus des Ardennes, de Belgique et d'ailleurs ont emprunté l'un des quatre parcours proposés, adaptés à tous les niveaux. Chemins boisés et sentiers champêtres ont offert de beaux paysages à découvrir ou redécouvrir. Deux points de ravitaillement très appréciés étaient prévus, dont l'un à la cabane de chasse, l'autre se situait sur la route de Bagimont. L'organisation sans faille et l'ambiance conviviale ont largement contribué au succès de cette édition.



## Une saison sportive et chaleureuse

L'association Gespunsart Omnisports compte cette année trente-huit adhérents, répartis entre la gymnastique douce le lundi après-midi et le badminton le mercredi soir, dans une ambiance à la fois active et détendue. L'adhésion est ouverte dès douze ans, avec un parent requis pour les plus jeunes. Le tarif est de 40 €, ou 30 € par membre d'une même famille. Plusieurs temps forts ont rythmé la saison : galette des rois en janvier, soirée crêpes le 17 février avec une quarantaine de participants, et repas de fin de saison au restaurant Le Galion le 16 mai, rassemblant trente-cinq convives. Les cours s'achèveront le 30 juin pour la gymnastique douce et le 2 juillet pour le badminton. Reprise prévue en septembre : n'hésitez pas à rejoindre Omnisports !



## Brocante du 1<sup>er</sup> mai

Le 1<sup>er</sup> mai, sous un ciel ensoleillé, Gespunsart a accueilli une brocante organisée par l'association APEV. Avec quatre-vingt-quatorze exposants, l'événement a attiré de nombreux visiteurs venus parcourir les stands à la recherche d'objets variés : meubles, livres, vêtements, jouets anciens. Les promeneurs ont pris le temps de découvrir chaque étal dans une atmosphère agréable. L'APEV, appuyée par ses bénévoles, a su coordonner cette journée avec efficacité. Une édition réussie, qui témoigne de l'engagement de l'association dans la vie du village.

## Gesp'Autos 3<sup>e</sup> édition

La troisième édition du Gesp'Auto, organisée par l'association Pyra les samedi 3 et dimanche 4 mai, a connu un beau succès. Cent vingt propriétaires de véhicules anciens et trois cent cinquante visiteurs étaient au rendez-vous. Le samedi, une balade culturelle de cent dix kilomètres a mené les participants jusqu'à Rocroi pour visiter le musée de la guerre, avec une pause déjeuner à Bogny-sur-Meuse, puis une visite du musée de la métallurgie avant le retour par les petites routes ardennaises. Le soir, un spectacle d'hypnose a réuni soixante-dix personnes ravies. Le dimanche, un rassemblement statique s'est tenu dès sept heures sous un beau soleil et en musique.



## Quatrième Trail des Torés

La quatrième édition du Trail des Torés a eu lieu le dimanche 23 mars, réunissant cinq cents coureurs sur trois parcours entre Gespunsart et Neufmanil. Nouveauté appréciée : un tracé intermédiaire de 16 km avec 700 mètres de dénivelé. Le maire de Gespunsart a lancé la course après un briefing dynamique. Les plus expérimentés ont opté pour le parcours de 28 km (1 300 m de dénivelé), tandis qu'un 8 km plus court mais exigeant (330 m de dénivelé) a surpris les participants. Sous une météo idéale, les performances ont été au rendez-vous. Conçus par Cédric Carré, les parcours ont séduit, soutenus par les bénévoles de l'ACGN. La journée s'est clôturée par une remise des prix et une tombola.

## Première édition du budget participatif : une réussite collective !

La commission Vie citoyenne a récemment lancé sa toute première édition du budget participatif, une démarche qui permet aux habitants de s'impliquer activement dans l'amélioration de leur village. Cette initiative a suscité un vif intérêt, avec onze propositions de projets. Parmi celles-ci, quatre ont été retenues, tandis que d'autres n'ont pas pu être prises en compte en raison de leur non-conformité au règlement de cette édition.

**le Budget  
Participatif  
2025**



Les projets sélectionnés ont été soumis au vote des habitants. C'est finalement le projet d'installation d'un **parcours d'obstacles**, proposé par **Cassandra Carbonnier**, qui a recueilli le plus de suffrages et a été choisi par la majorité des votants.

La commission tient à remercier toutes les personnes ayant proposé des projets ainsi que tous les habitants qui ont pris le temps de voter. Leur engagement et leur participation sont essentiels pour faire vivre la démocratie locale et construire ensemble un village où il fait bon vivre.

Nous espérons que cette première expérience du budget participatif à Gespunsart sera le début d'une longue tradition d'initiatives citoyennes.

## Accueil des nouveaux arrivants

Le jeudi 13 mars, le maire et la commission Vie citoyenne ont accueilli les nouveaux arrivants du village autour d'un moment d'échange chaleureux. Ce rendez-vous a rassemblé les membres du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes ainsi que des présidents d'associations.

L'occasion était idéale pour se présenter et tisser des liens. Elle a créé une atmosphère propice à la rencontre et à l'intégration. Chaque participant a pu se faire connaître, échanger et découvrir ceux qui viennent d'arriver au sein de notre village.

Lors de son intervention, le maire a présenté le village sous tous ses angles en évoquant son histoire, son riche patrimoine ainsi que les infrastructures qui améliorent la qualité de vie de ses habitants. Il a également souligné les nombreux atouts du village, en particulier son esprit convivial et festif, porté par un tissu associatif vivant et dynamique.

Ce moment d'échange a renforcé les liens de la communauté et rappelé combien la solidarité et l'entraide sont essentielles à l'épanouissement de chacun dans ce village dynamique et accueillant.



## Avenir de l'école des garçons



Depuis plusieurs mois, la commission Patrimoine réfléchit à l'avenir de l'ancienne école des garçons, un bâtiment porteur de potentiel pour devenir un lieu vivant, utile et ouvert à tous. Accompagnée de bureaux d'études et d'acteurs locaux, elle a exploré plusieurs pistes pour imaginer un projet répondant aux besoins des habitants tout en valorisant le site. Un scénario se dessine : faire cohabiter deux usages complémentaires. D'un côté, des chambres sur les étages pour accueillir des visiteurs de passage avec une offre de restauration au rez-de-chaussée. De l'autre, un espace partagé pour les habitants, accueillant la bibliothèque, des postes informatiques, des animations culturelles, des activités associatives, etc.

En attendant les travaux de réhabilitation, la commune souhaite animer les lieux dès cet automne. Une salle sera aménagée pour accueillir des ateliers, rencontres, animations et activités de bricolage, avec un espace cosy, un coin numérique et du matériel créatif. Les extérieurs pourront aussi recevoir diverses animations. Les associations du village seront prochainement invitées à découvrir ce nouvel espace et à imaginer avec les habitants les usages à inventer collectivement.

## Modifications des horaires d'accueil à la mairie

À partir du 1<sup>er</sup> juillet, les horaires d'ouverture de la mairie seront modifiés. Désormais, l'accueil du public se fera le lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, du mardi au jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et le vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Par ailleurs, la bibliothèque municipale sera ouverte chaque mercredi de 15 h à 17 h. Nous vous remercions pour votre compréhension.

## Nettoyons la forêt

Le samedi 29 mars, une soixantaine de bénévoles s'est mobilisée à l'initiative de la commission Biodiversité pour une grande opération de nettoyage des sentiers forestiers de Gespunsart et de Rogissart.

Enfants, parents et membres d'associations locales ont uni leurs efforts. Tout au long de la matinée, les participants ont parcouru plusieurs kilomètres en ramassant une grande variété de déchets : bouteilles, canettes, papiers, chaussures, gants, etc. Près de 500 kg ont ainsi été collectés, révélant l'ampleur de l'impact de comportements négligents sur notre environnement.

La matinée s'est clôturée à la mairie autour d'un verre de l'amitié. La commune adresse un grand merci à tous les participants pour leur engagement en faveur de la préservation de la nature.



## Fête patronale

Le dimanche 8 juin, à l'occasion de la fête patronale, la place des Pâquis a accueilli une série d'animations qui ont rassemblé de nombreuses personnes. La fête foraine, installée comme chaque année sur la place, proposait manèges, jeux d'adresse, stands gourmands et autres attractions qui ont rencontré un franc succès tout au long de la journée.

En complément, la mairie avait organisé un concert en plein air près du bar Le Roi Dagobert, avec le groupe Rokin'Fever. La musique a rythmé l'après-midi, attirant un public nombreux et curieux de découvrir cette animation musicale.

Entre les attractions foraines, le concert et les différents stands présents, cette journée de fête a permis à chacun de profiter pleinement de ce rendez-vous.



## Informations pratiques

- Accueil du public à la mairie :  
le lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;  
du mardi au jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;  
le vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
- Ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 15 h à 17 h.
- Téléphone : 03 24 53 85 16.

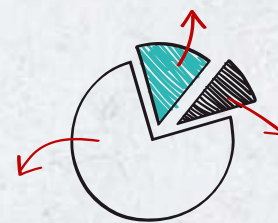
Retrouvez plus d'informations et d'actualités sur le site

[www.gespunsart.fr](http://www.gespunsart.fr)





# BUDGET 2025



Le budget communal est l'acte fondamental qui détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront réalisées au cours de l'année. C'est à la fois un acte de prévision financière prenant en compte les recettes à encaisser et les dépenses à mener sur toute l'année 2025, mais également un acte d'autorisation (juridique) qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

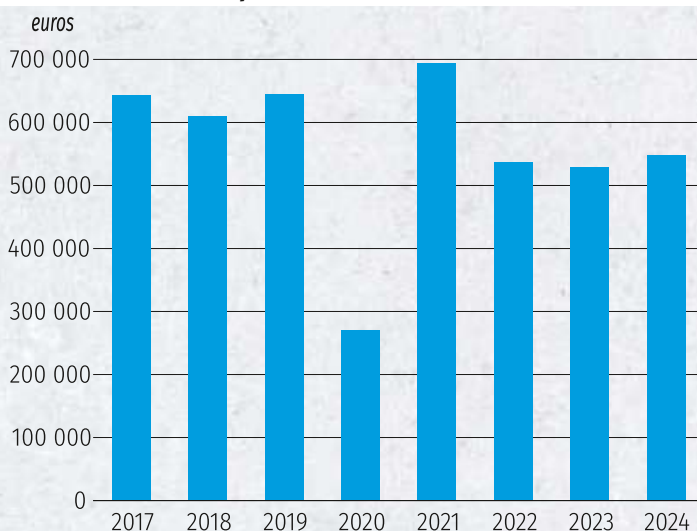
## Le compte administratif

Le compte administratif est le relevé des opérations de recettes et des dépenses réalisées pendant l'exercice comptable. Il est sous la responsabilité du maire et doit être approuvé au plus tard le 30 juin de l'année qui suit l'exercice.

## Le budget primitif 2025

Le budget voté le 24 mars vise à maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité des services, malgré la baisse des dotations de l'État. Il maintient le niveau d'imposition, malgré la revalorisation des bases fiscales (+1,7 % en 2025), optimise certaines dépenses (notamment de personnel), évite le recours à l'emprunt pour stabiliser la dette, soutient l'investissement via des subventions et limite l'impact des hausses de coûts sur les usagers.

## Évolution du compte administratif



## Les équilibres prévus pour la construction du budget 2025

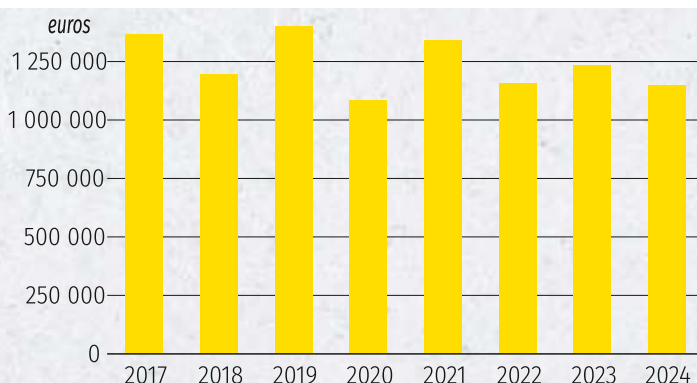
Le budget de notre commune comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Le Budget Primitif 2025 de la commune s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes.

## Sur la section de fonctionnement

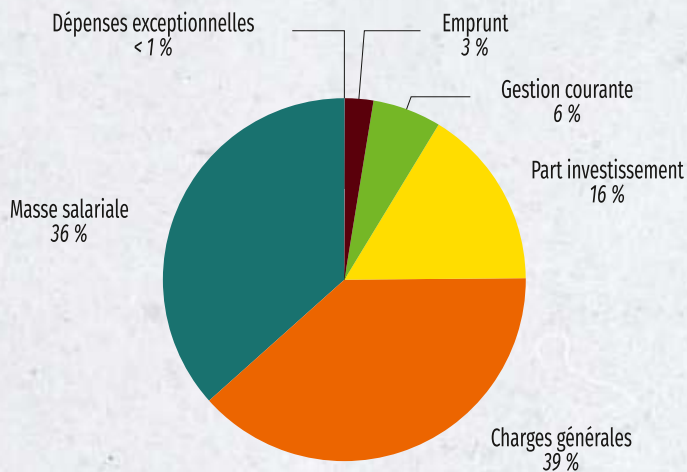
La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante. Ce sont les dépenses relatives aux frais de personnel, l'entretien des bâtiments, les subventions aux associations, les frais liés à l'école au périscolaire...

La section fonctionnement 2024 dégage un excédent de 349 810 euros et un déficit d'investissement de 142 647 euros. Il est important que la section de fonctionnement soit excédentaire car c'est ce solde positif qui finance la section investissement sinon il faut recourir à l'emprunt.

## Budgets de fonctionnement



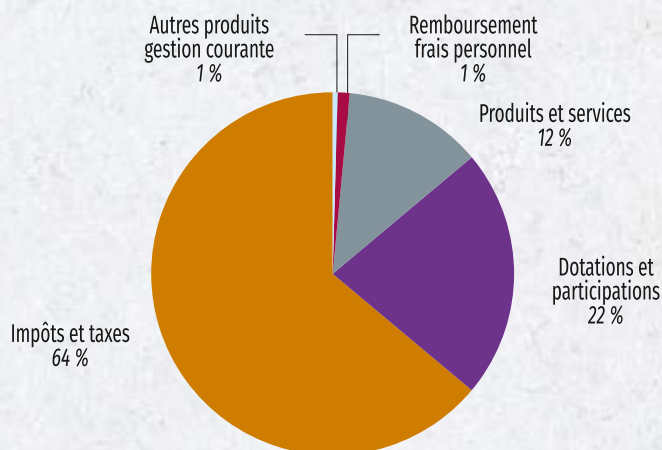
## Poids des Dépenses de fonctionnement



Les charges à caractère général (achats de petits matériels, entretien, réparations, fluides, assurances, etc.) ont augmenté de 66 % entre 2020 et 2024, tandis que le poids des charges de personnel a diminué de 9,6 % sur la même période. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation très significative des coûts de l'énergie, qui ont doublé, ainsi que par la hausse des prix des matériaux et des services liée à l'inflation. La commune a également lancé un important programme de maintenance, en raison de la vétusté de certaines installations (chauffage, éclairage, toiture, etc.) La maîtrise des charges constituera un enjeu majeur dans les années à venir et impliquera de faire des choix sur le niveau de service à maintenir et le coût que cela représente. Des pistes sont actuellement à l'étude pour répondre à cette problématique et permettre la poursuite des investissements, notamment en vue d'améliorer nos marges de manœuvre. Exemple : optimiser la gestion afin de réduire les coûts de fonctionnement des bâtiments municipaux.

Entre 2020 et 2024, les ressources fiscales représentent la part principale des recettes de fonctionnement de la commune, passant de 71 % à 64 %, soit une baisse de 9,5 %. Cette diminution s'explique par la suppression de la taxe d'habitation en 2021, malgré une hausse des bases cadastrales, et par le choix du conseil municipal de ne pas augmenter la part communale des impôts. Les taux communaux restent néanmoins supérieurs à la moyenne régionale en matière de foncier bâti (43,67 % contre 29,63 %) et non bâti (43,01 % contre 33,33 %). En matière de taxe d'habitation, qui ne s'applique plus qu'aux résidences secondaires et locaux vacants, les taux sont similaires à la moyenne régionale. Les dotations et participations de l'État, dont la DGF et les subventions, ont augmenté de 42 %, tandis que les recettes issues de la vente de produits courants non financiers ont progressé de 15,3 %.

## Poids des Recettes de fonctionnement



## Sur la section d'Investissement

Les dépenses d'investissement pour 2025 s'élèveront à 711 102,47 euros. Quant aux recettes d'investissement, elles s'élèveront à 697 095,97 euros. Les principaux investissements prévus pour l'année 2025 sont les suivants :

|                                                                          |          |
|--------------------------------------------------------------------------|----------|
| Réalisation des travaux forestiers                                       | 21 000 € |
| Création de sentiers de randonnée                                        | 30 000 € |
| Travaux éclairage public et réseaux de communication                     | 65 000 € |
| Remplacement chaudière du logement communal                              | 3 200 €  |
| Remise en état d'un point d'eau défense de la forêt contre les incendies | 15 900 € |
| Réfection de l'éclairage public                                          | 21 000 € |
| Maîtrise d'œuvre du city park                                            | 6 000 €  |
| Achat de matériel et d'outillage                                         | 5 906 €  |
| Réfection du mur du cimetière                                            | 59 500 € |
| Éclairage terrain de football et église                                  | 22 000 € |
| Réfection du mur du lavoir de Rogissart                                  | 15 000 € |
| Remplacement de matériel informatique                                    | 10 000 € |